

Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de membres présents : 12 (11 pour les délégations)  
 Nombres de membres votants : 15 (14 pour les délégations)

Quorum : 08  
 Nombre de pouvoirs : 03  
 Date de convocation : 27 mars 2026

**Présents** : Mrs BERNARD, HILARION, VIGNON, MADACI, VENANCY, LABORDE – Mmes BODEI, BOULAY, LEVY, DESARDURATS, COSSE, LAPLAGNE

**Absents excusés** : M. BELUS (pouvoir à M. MADACI), NYZNYK (pouvoir à Mme COSSE) – Mme BOUSSARD (pouvoir à Mme BODEI).

**Secrétaire de séance** : Mme LAPLAGNE

Intitulé des délibérations prises	Décisions
Vote des taxes communales	<b>Maintien des taux à l'unanimité</b> : Taxe foncière propriétés bâties : 30.91 % Taxe foncière propriétés non bâties : 34.16 % Taxe d'habitation (Résidences secondaires) : 9.99 %
Vote des budgets 2026	Budget principal : <b>Adopté à la majorité</b> (12 pour – 3 contre) Budget annexe du port : <b>Adopté à la majorité</b> (13 pour - 2 abstentions) Budget annexe développement économique : <b>Adopté à la majorité</b> (13 pour – 2 abstentions)
Fongibilité des crédits des budgets 2026 : fixation du taux	<b>Taux de 7.5 % des dépenses réelles</b> : Budget principal : <b>Adopté à la majorité</b> (12 pour, 2 contre, 1 abstention) Budget port : <b>Adopté à la majorité</b> (13 pour, 2 contre) Budget développement économique : <b>Adopté à la majorité</b> (12 pour, 2 contre, 1 abstention)
Fixation des indemnités d'adjoints	Fixation pour les 4 adjoints d'une indemnité de fonction égale à 11.77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique : <b>Adopté à la majorité</b> (12 pour, 3 abstentions)
Indemnités des frais de déplacements des agents (transport, hébergement repas...)	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Délégations du conseil au Maire	Délégations consenties <b>à la majorité</b> (11 pour, 2 contre, 1 abstention) : Alinéas de l'article L2111-22 et – 23 du CGCT : 1°, 2°(2500 €), 4° (50 000 €), 5°, 6°, 8°, 9°, 10° (4 600 €), 11°, 12°, 13°, 14°, 15°(15 000 €), 16° (1 000), 17° (5 000 €), 18°, 19°, 20° (50 000 €), 22°(15 000 €), 24°, 26°(250 000 €) et 27 °(100 000 €)
Autorisation de recruter en tant que besoin des agents non titulaires de remplacement	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Redevance d'occupation du domaine public France Telecom 2026	Montant pour 2026 : 833 € <b>Adopté à l'unanimité</b>
Etude d'opportunité : convention avec l'ALEC	Autorisation de signer la convention pour une étude d'opportunité à 1 715 € (investissement) et adhésion (fonctionnement) à 189 € : <b>Adopté la majorité</b> (13 pour, 2 abstentions)
Avenant à la convention avec la Guinguette du Peyrat	Acté le changement d'associé, modification de la redevance part fixe et de l'échéancier de paiement, modification de la saisonnalité : <b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Désignations</b> - Référent déontologue : Monsieur DUBOURG ( <b>A l'unanimité sous réserve</b> de règlement) - S.D.E.E.G. : M. BERNARD ( <b>A la majorité</b> : 13 pour – 2 abstentions) - S.I.A.E.P.A : Mrs HILARION et MADACI ( <b>A la majorité</b> : 13 pour – 2 abstentions) - S.I. des eaux du blayais : Mrs HILARION et LABORDE ( <b>A la majorité</b> : 13 pour – 2 abstentions) - S.I. d'électrification du blayais : Mrs HILARION, MADACI et VIGNON : ( <b>A la majorité</b> : 13 pour – 2 abstentions) - Gironde ressources : Mrs BERNARD et VIGNON ( <b>A la majorité</b> : 13 pour – 2 abstentions) - Centre National d'action sociale : Mme DESARDURATS ( <b>A la majorité</b> 12 pour, 3 contre)	
Aide communale au ravalement	Aide communale au ravalement acceptée pour 2 000 € <b>à l'unanimité</b>
Liste publiée sur le site Internet de la Commune le 30/03/2026 et affichée le 03/04/2026	

